

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 36 (1903)
Heft: 1

Artikel: L'état actuel dans la Suisse romande du dogme de l'inspiration des saintes écritures
Autor: Chavannes, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉTAT ACTUEL DANS LA SUISSE ROMANDE
DU
DOGME DE L'INSPIRATION DES SAINTES ÉCRITURES ¹

PAR
HENRI CHAVANNES

I

Il y a des livres inspirés par le matérialisme contemporain ; d'autres le sont par la haine des riches et de l'infâme capital ; il en est même qui le sont par celle de Dieu. D'autre part, il est des écrits inspirés par le souffle de la poésie, par le goût du beau, par celui du bon, par des idées nobles et généreuses, des livres qui respirent et l'amour de Dieu et celui des hommes. Tels sont, pour m'en tenir à cette dernière catégorie, l'*Imitation de Jésus-Christ*, les *Méditations* de Rochat, les *Discours* de Vinet. Mais pour être vraiment inspirés par l'Esprit-Saint, ces ouvrages ne sont pourtant pas appelés généralement des livres *inspirés de Dieu*, dénomination que l'on réserve d'habitude aux livres du Canon. L'inspiration entendue ainsi exclusivement de l'Écriture-Sainte constitue une doctrine, ou un dogme chrétien.

On admet généralement de nos jours, dans le monde protestant tout au moins, que les dogmes ont une vie, qu'ils naissent, se développent, arrivent à la jeunesse et à la force,

¹ Lu à la séance du 24 novembre 1902 de la Société vaudoise de théologie.

à l'âge mûr et à l'influence, puis, toujours par l'effet de causes qu'il est du rôle de l'histoire de constater, à une période de faiblesse et de décrépitude, et partant d'abandon. Comme toutes les choses humaines, ils sont soumis à la loi du développement, ils évoluent, pour employer le terme à la mode aujourd'hui.

M. Sabatier l'a montré dans son travail sur *La vie intime des dogmes* (Paris 1889), et M. Astié dans plusieurs articles de la *Revue de théologie* de Lausanne (1891 et 1892), où il exposait le point de vue de Harnack. Ce sont là des faits que M. F. Godet n'aurait pas contestés, je suppose, du moins pour tous les dogmes, car, comme il l'expose dans ses articles du *Chrétien évangélique* de 1891, en réponse aux questions d'un laïque curieux, s'il admet des dogmes qu'il appelle bibliques ou scripturaires, « les affirmations énoncées dans l'Écriture sur des faits d'ordre supersensible, » comme il s'exprime, dogmes qui sont immuables, éternels et non soumis à la décrépitude, il en admet d'autres aussi qu'il appelle théologiques ou ecclésiastiques, lesquels vraisemblablement doivent être soumis, comme toutes choses humaines, à la déchéance et à la mort. Sans rechercher s'il est légitime et conforme à l'usage grammatical et à l'histoire d'appeler *dogmes* les déclarations scripturaires sur les faits du monde supersensible, remarquons que l'on ne voit pas très bien le rapport que M. Godet établit entre les dogmes qu'il nomme bibliques et ceux qu'il appelle ecclésiastiques ; ces derniers ne sont-ils que le développement humain des premiers, ou y a-t-il des dogmes ecclésiastiques qui n'ont point pour base et pour point de départ des dogmes bibliques ? Il le semblerait bien, par exemple, pour l'immaculée conception et l'infaillibilité du pape. En tout cas pour les dogmes ecclésiastiques et en tant du moins qu'ils le sont, M. Godet devait admettre la possibilité de leurs variations, de leur décrépitude, enfin de leur enterrement. Quant à celui de l'inspiration nous verrons tout à l'heure qu'il le transformait de telle manière qu'on peut dire qu'il le rejetait.

Il est certain que dans l'histoire de l'église il y a des mo-

ments où tel dogme est dans tout son épanouissement, sa vigueur, où il occupe une place centrale, où il semble dominer en quelque sorte toute la théologie, et il y a d'autres époques où l'on sent sa caducité et l'abandon dans lequel on le laisse; les circonstances, les besoins de l'église ayant changé, l'intérêt de celle-ci se porte ailleurs; le centre de gravité de la théologie s'est déplacé. L'église primitive a été fort préoccupée du retour du Seigneur et de la résurrection des corps. Plus tard, les questions christologiques ont tout absorbé. A l'époque de la Réformation c'est la doctrine de la justification qui a primé tout autre dogme. De nos jours celui de la prédestination est singulièrement mis de côté, etc.

A telle époque le dogme en général est bien en vue, en saillie, avec ses arêtes nettement marquées; il semble être à la base de l'édifice religieux; il en porte le poids, tandis qu'à d'autres époques les dogmes semblent plutôt tacitement admis, tolérés presque; comme le dit M. Aloys Berthoud¹, « les anciennes formules ne portent plus les âmes, mais sont portées par elles avec effort. » L'accent se trouve alors mis non sur la doctrine chrétienne, mais sur la vie. C'est ce qui caractérise dans une large mesure le point de vue de Vinet par exemple, et, l'on peut ajouter aussi, des représentants de cette théologie évangélique moderne dont il a été l'initiateur. « On peut lire tous les écrits de Vinet, dit M. Gabriel Monod², sans arriver à connaître avec certitude ce qu'il pensait sur les points essentiels de la doctrine chrétienne.... Il acceptait en bloc les expressions traditionnelles de la dogmatique protestante, mais en évitant d'en presser le sens, en s'attachant surtout au côté moral des doctrines, en les laissant, au point de vue intellectuel, enveloppées d'un vague mystère Un peu par suite des nécessités d'une vie souffrante et surchargée, un peu par suite d'un certain sentiment de timidité intellectuelle, il est resté dans l'indécision, non sur le fond même des croyances, mais sur leur forme. »

¹ *Le calvinisme de l'avenir*. Genève, 1890.

² *Revue chrétienne*, 1891, p. 92, 93.

C'est là ce qui explique par exemple qu'ayant osé avancer dans la *Revue de théologie* (mai 1892), sur la foi de M. Frédéric Frossard qui avait bien connu Vinet, que celui-ci rejetait au fond la doctrine traditionnelle de l'inspiration (p. 233, 234), M. Georges Godet nous a combattu dans la même revue (mars 1893) en citant des déclarations formelles de Vinet sur l'inspiration, notamment ce qu'il dit dans son *Homilétique* (p. 50) de « l'Esprit qui a dicté les Saintes Ecritures » et dans une lettre (du 31 août 1837) à M. Lutteroth de « livres écrits sous la surveillance et la direction toute spéciale et ininterrompue de l'Esprit de Dieu. » On peut en effet, par des citations, montrer Vinet, comme l'a fait M. Frédéric Chavannes¹, attaché toute sa vie à l'ancienne orthodoxie, mais il ne faut pas oublier qu'il y a en Vinet deux hommes, celui du Réveil et de la théologie orthodoxe, que le Réveil avait adoptée en bloc et sans contrôle, et le moraliste dont le mysticisme spiritueliste devait faire éclater un jour ou l'autre les formules traditionnelles ; c'est ce que nous constatons, chez les disciples et continuateurs tout au moins, si ce n'est toujours d'une manière expresse chez le maître lui-même, qui mourut jeune et avant que la fermentation un peu inquiète et parfois timorée de sa pensée eût pu donner son dernier mot.

En dépit des citations alléguées par M. Georges Godet, je n'en persiste pas moins à croire que Vinet s'avancait, à pas plus ou moins lents peut-être, un peu craintifs et hésitants, sur la route qui aboutit de nos jours au rejet de la doctrine traditionnelle de l'inspiration des Ecritures. Il lui poussait des ailes qui devaient tôt ou tard lui faire abandonner le nid desséché de l'orthodoxie, ou, comme le dit dans une belle image M. Pétavel-Ollif, « sa dogmatique était en train de lever l'ancre, la pensée travaillait au cabestan, mais le navire n'était point encore sorti du port traditionnel. » On peut s'attacher soit au fait qu'il était encore dans le port, où il se sentait mal à l'aise, soit à celui, non moins certain, qu'il aspirait à en sortir. Je me bornerai à l'appui de cette der-

¹ *Alexandre Vinet, considéré comme apologiste et moraliste chrétien*, 1883.

nière affirmation à rappeler qu'en 1838 déjà il disait avoir « sur plusieurs points plus ou moins graves, notamment sur l'inspiration des Ecritures, des vues très hétérodoxes, qui, je dois le dire, ajoutait-il, le sont devenues toujours plus à mesure que j'ai étudié l'Ecriture avec plus d'indépendance, de dépréoccupation et de candeur¹. »

Cette doctrine de l'inspiration a joué pendant un temps un rôle immense; elle a même été appelée « le dogme des dogmes » par ceux qui estimaient qu'une fois admis, il emportait forcément tous les autres. Nous lisons encore ces paroles dans un livre paru en 1883, *l'Histoire de la doctrine de l'inspiration des saintes Ecritures dans les pays de langue française de la Réforme à nos jours*, de M. Edouard Rabaud, ouvrage couronné par la vénérable compagnie des pasteurs de Genève : « Fondement de l'autorité de la Bible, la doctrine de l'inspiration est par suite à la base de toutes les croyances et de tous les dogmes ecclésiastiques. »

Ce point de vue est partagé par des hommes de tendances assurément fort différentes. M. Rodolphe Dupraz écrivait : « Là où la confiance en l'inspiration de la Bible est ébranlée, tout le reste s'ébranle aussi à la suite. Comment croire encore au Sauveur, quand on ne croit plus à la divine autorité des Ecritures, qui seules rendent témoignage de lui²? » Ce en quoi le pasteur de Lausanne se trouve bien d'accord avec M. Athanase Coquerel qui disait : « Nier l'inspiration c'est sortir du christianisme³. » N'est-il pas curieux qu'on puisse être fondé à mettre dans le même sac MM. Coquerel et Dupraz ? Encore une citation concordante : « De la question de l'inspi-

¹ Je ne crois pas forcer la note et outrer la pensée de Vinet, car, comme le dit Charles Secrétan, « pour entendre un écrivain aussi réservé dans ces matières, il ne faut jamais atténuer, mais presser toujours la portée de ses expressions. » Il fait cette remarque à propos de ce que dit Vinet, que « toutes choses dans le christianisme sont à la fois parfaitement divines et parfaitement humaines... et non humaines quoique divines ; mais humaines parce qu'elles sont divines et réciproquement. » *Théologie et Religion*, Lausanne 1883, p. 40 et 41.

² *Journal religieux*, 18 mai 1889.

³ *L'orthodoxie moderne*, p. 87.

ration dépend l'existence même du christianisme. En dehors du dogme théopneustique point d'autorité pour la religion, point d'appui pour l'homme.... La doctrine de l'inspiration plénière est la forteresse assurée du chrétien. » Ces paroles, écrites au moment où parut la *Théopneustie* de M. Gaussen, sont d'Edmond Schérer. (*Revue de théologie et de philosophie*, novembre 1891, p. 534.)

Il est certain que cette place centrale et si importante la doctrine de l'inspiration ne l'occupe plus de nos jours dans la préoccupation des théologiens. Qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore amèrement, le fait est qu'on ne s'en occupe plus guère. Aussi ne serais-je pas surpris qu'en voyant ramener cette vieille question de l'inspiration, — qui a fait, à mon sens, beaucoup plus de bruit que de bien, — tel de mes auditeurs ne se soit dit : « Voilà un travail d'une actualité peu brûlante ; les controverses sur ce sujet sont terminées, l'intérêt s'est porté ailleurs, sur l'autorité, son caractère et ses limites, sur ce qu'est la révélation, en quoi elle consiste, puis sur des questions moins formelles et plus fondamentales, sur le surnaturel, sur la christologie, par exemple. » Je reconnais bien tout cela, mais n'en crois pas moins que la question de l'inspiration, pour n'être plus au premier rang, est encore loin d'être partout absolument liquidée. Le dernier synode de l'Eglise libre vaudoise a voté la revision de sa constitution, laquelle contient la mention de l'inspiration des Ecritures. Force sera bien, dans ce milieu-là tout au moins, de s'occuper de la question.

II

De nos jours chacun se récuse de partager les vues de M. Gaussen, qu'on traite de fort exagérées et d'insoutenables. Quant à moi, pour les taxer d'insoutenables, je ne les considère nullement comme une exagération, une boursoufflure, une dégénérescence de la doctrine de l'inspiration, mais comme sa conséquence logique, nécessaire et inévitable ; aussi ne me paraît-il pas suffire de jeter par-dessus bord la théorie claire et nette de la théopneustie absolue ; il faut aller plus

loin, et rejeter carrément la doctrine de l'inspiration spéciale ou spécifique des Ecritures, laquelle, — produit, du reste, du besoin de constituer une autorité extérieure, — doit naturellement tomber, si l'on ne statue plus pour autorité normative en religion que celle de la conscience et de Jésus-Christ.

Quand on demande à nombre de ceux qui repoussent la théopneustie stricte, mais n'en maintiennent pas moins la doctrine de l'inspiration, comment ils entendent celle-ci, on est frappé de l'incertitude, de l'indécision des réponses : on déclarera que c'est une inspiration religieuse et morale, qui ne fait règle que pour ce qui concerne la foi, mais on ne sait trop vous dire ce qui concerne ou non la foi, quelles sont les limites de ce domaine religieux qui est celui de l'inspiration, ni si cette inspiration a pour conséquence nécessaire l'infaillibilité religieuse et morale. On hésite sur la question de savoir qui sont les porteurs de cette inspiration, les livres ou les hommes, et, si ce sont les hommes, soit les prophètes et les apôtres, à quoi l'on peut reconnaître un prophète et un apôtre. On tiendra pour inspirés des livres d'auteurs inconnus, ce qui revient à déclarer inspirés les livres du canon ; et l'on ne saura pas vous dire si tous les livres dits canoniques sont par là-même des livres inspirés, ni pourquoi l'on attribue l'inspiration au canon palestinien plutôt qu'à l'alexandrin des LXX, dont se servaient fréquemment les apôtres. On hésite parfois sur le compte de tel hagiographe et l'on est fort embarrassé par les apocryphes. Bref, on est dans un vague très grand ; et comme on prend le terme d'inspiration dans des sens divers, on a quelque peine à s'entendre. Il arrive si souvent, en effet, qu'on parle de choses différentes tout en employant les mêmes mots ; il n'est donc pas étonnant que, n'étant pas placés sur le même terrain, on ne puisse se rencontrer. N'est-ce pas La Rochefoucault qui a dit : « Quand on ne s'entend pas, c'est toujours faute de s'entendre » ?

Recherchons donc tout d'abord ce que, dans le langage religieux et théologique, on appelle l'inspiration des saintes Ecritures.

Pour ne pas remonter trop haut et nous borner à nos pays romands, citons d'abord FRANÇOIS TURRETTINI (1623-1687), *Theol. elencht.*, t. I, loc. II, 9 ss., qui s'exprime ainsi : « Quæritur an, in scribendo, ita acti et inspirati fuerint a Spiritu Sancto, et quoad res ipsas, et quoad verba, ut *ab omni errore immunes fuerint* : adversarii negant ; nos affirmamus. » Puis J.-F. OSTERVALD, qui dit (dans son *Compendium theologiæ christianæ*, Bâle, 1739) : « Deus Spiritu suo authores sacros ita dirigebat et afficiebat, ut *nihil* ipsis excideret *quod non esset verum*. » ESAÏE GASC, dans son *Cours de théologie dogmatique*, 1811, donne pareillement le nom d'inspiration à « cette direction de l'Esprit-Saint en vertu de laquelle un homme est mis à l'abri de l'erreur. » ADOLPHE MONOD dit dans sa *Lucile ou la lecture de la Bible* (1840) : « L'inspiration a pour objet de faire d'un homme le dépositaire *infaillible* de la révélation divine. » M. CHENEVIÈRE se bornait à dire que les apôtres « ont été préservés de toute erreur essentielle. » Mais GAUSSEN, autrement plus catégorique, dit que l'inspiration est « cette puissance mystérieuse qu'exerça jadis l'Esprit divin sur les auteurs des saintes Ecritures pour les guider jusque dans l'emploi des mots dont ils font usage et pour les préserver de toute erreur et omission. » Ici encore il est toujours d'accord avec EDMOND SCHÉRER, qui s'exprime ainsi dans les *Prolégomènes* de sa *Dogmatique de l'Eglise réformée*, parus en 1843 (p. 33) : « L'inspiration ou théopneustie doit se définir une action spéciale du Saint-Esprit sur les écrivains sacrés, en vertu de laquelle l'enseignement de la révélation chrétienne se trouve fixé dans leurs écrits d'une manière parfaitement adéquate. »

On pourrait citer maint autre défenseur encore de l'inspiration des Ecritures, dont les paroles reviennent toutes à dire que c'est une action spéciale, inexplicable, mystérieuse, surnaturelle, miraculeuse, exercée par l'Esprit de Dieu dans le but de fixer par écrit la révélation de Dieu d'une manière exacte. De ces définitions ressort donc avec évidence ce même trait, ce caractère commun à toutes, de mettre les écrits inspirés à l'abri de l'erreur. Aussi crois-je être fidèle et à la

langue et à l'histoire en disant que c'est l'infailibilité qui distingue l'inspiration au sens traditionnel du mot.

Si quelqu'un me disait : « Pour moi, j'admets l'inspiration des Ecritures, mais non leur infailibilité, » je me permettrais de lui demander de bien vouloir me définir ce qu'il entend alors par l'inspiration. Peut-être le ferait-il comme l'Astié de la première manière, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans sa brochure : *M. Schérer, ses disciples et ses adversaires*, où il dit (p. 101) : « L'inspiration est le secours que Dieu a accordé par son Saint-Esprit à quelques-uns des premiers chrétiens et surtout aux apôtres, afin qu'ils pussent être, non pas seulement des témoins ordinaires des faits historiques, mais les organes de la Révélation, capables de l'annoncer et de la fixer dans sa pureté primitive avec toute l'exactitude, la perfection et l'infailibilité qu'on est en droit de supposer chez des hommes qui, en ayant une abondante mesure de l'Esprit de Dieu, ne sont pas d'une manière absolue au-dessus de toutes les imperfections inhérentes à la nature humaine, ni entièrement à l'abri des erreurs qui peuvent en résulter. » J'avoue qu'il m'est bien difficile de saisir, dans la lourde accumulation de ces termes, ce qu'il faut entendre par « la perfection qu'on est en droit de supposer chez des hommes qui ne sont pas au-dessus de toutes les imperfections humaines, » par l'infailibilité d'hommes qui ne sont pas entièrement à l'abri des erreurs qui peuvent résulter de ces imperfections ! C'est reprendre à mesure d'une main ce qu'on donne de l'autre. On veut avoir la révélation dans sa pureté primitive, mais ses organes, en définitive, sont imparfaits et sont faillibles. La belle garantie, alors, d'exactitude parfaite dans les documents, de certitude par conséquent, de sécurité chez les lecteurs ! En matière d'infailibilité être « ni l'un ni l'autre » n'est pas de mise. Quand on veut bénéficier à la fois de deux positions incompatibles, on élève un édifice qui ne tient pas debout. Je présume que l'Astié des dernières années, tel que nous l'avons connu, n'eût pas fait difficulté de reconnaître qu'on est infailible ou bien qu'on ne l'est pas.

III

Laissant de côté les théories un peu démodées de l'ancien tiers-parti théologique, de MM. Jalaguier¹ et de Pressensé², par exemple, nous en venons au point de vue exposé dans la préface de la *Bible annotée* de Neuchâtel (1886), qui a quelque prétention à formuler la doctrine de l'inspiration. Malgré les différences qui existent entre les écrits bibliques, « il faut, dit-elle, se garder de méconnaître la ligne de démarcation très distincte qui les sépare, dans leur ensemble, des autres ouvrages juifs ou chrétiens. »

Que *leur ensemble* se distingue des autres ouvrages juifs ou chrétiens, d'accord, mais que la *ligne de démarcation* qui les en sépare soit « très distincte », alors non, c'est ce que nous ne pouvons accorder. Il ne faut pas tomber dans des généralisations qui dépassent le vrai, et quant à moi j'avouerai qu'il est tel morceau de littérature religieuse, censée non inspirée de Dieu, que je mets en fait d'instruction, de correction, d'exhortation selon la justice positivement au-dessus de cette épître de Jude, par exemple, que M. Merle tenait pour « admirable », mais qu'un professeur de théologie très évangélique et respectueux du reste de l'Écriture sainte, me disait être un véritable charabia.

« L'inspiration d'un Augustin, d'un Luther, d'un Vinet, dit M. Bianquis³, peut être égale ou supérieure à celle d'un saint Marc rédigeant les souvenirs de l'apôtre Pierre ou d'un saint Luc, mettant en ordre les récits évangéliques qu'il a soigneusement recueillis de divers côtés. » Et du reste ajou-

¹ *L'inspiration du Nouveau Testament*, Paris, 1851. — M. Jalaguier entend par inspiration l'acte mystérieux du Saint-Esprit qui dirigea les prophètes et les apôtres dans l'accomplissement de leur œuvre ; ce sont donc les hommes, non les écrits qui sont inspirés ; ceux-ci ne le sont qu'autant qu'ils exposent la vérité religieuse et morale. « Tout enseignement qui nous vient des apôtres doit être reçu comme venant de Dieu même. » Les preuves du charisme apostolique de l'inspiration sont les miracles et la prophétie dans l'Église primitive.

² Supplément théologique de novembre 1862 de la *Revue chrétienne*.

³ *Quelques vues sur l'inspiration des saintes Écritures*, Montauban, 1883, p. 31.

terons-nous, les hésitations, fluctuations, incertitudes et modifications, en suite desquelles s'est formé le canon biblique, et les controverses, récentes encore, touchant les Apocryphes, autorisent-elles à parler d'une ligne de démarcation très distincte qui sépare de tous autres livres ceux du canon ? Il est vrai que les mots « dans leur ensemble » paraissent avoir eu pour but de corriger, d'adoucir ce que ceux de « démarcation très distincte » avaient de trop rigoureux et d'inexact ; cela n'est peut-être pas très correct, ni de pensée, ni d'expression, mais passons. Je continue la citation de la *Bible annotée* : « Sans vouloir présenter ici une théorie du fait de l'inspiration, nous essayerons cependant de donner une idée des caractères distinctifs qui font des écrits bibliques un tout à part, marqué d'un sceau divin spécial :

» 1^o Les écrits bibliques émanent certainement en général de l'époque où s'est préparé, ainsi que de celle où s'est accompli, le salut divin, par conséquent des deux époques où ont eu lieu les révélations préparatoires et les révélations définitives. »

En général, dit notre auteur, restriction qu'il confirme en reconnaissant « qu'on peut discuter sur l'origine de tel ou tel d'entre les livres bibliques, et se demander si sa composition appartient réellement à l'époque des prophètes ou à celle des apôtres. Mais, quant à l'ensemble, ajoute-t-il (p. 20), la question n'est pas douteuse. » Il est fâcheux que ce qui est dit de *l'ensemble et en général* ne se puisse aussi toujours dire du détail et du particulier. Quand il s'agit d'indiquer un caractère qui distingue une collection de livres, qui en fait « un tout à part, marqué d'un sceau divin spécial, » il ne faudrait pas qu'il y en eût qui ne répondissent pas à ce caractère et échappassent à ce sceau. Il y a dans cette préface un manque caractérisé de rigueur logique, de netteté, de précision dans la pensée et de conséquence. Ainsi encore nous y lisons que « dans les portions historiques de la Bible la révélation porte *plutôt* sur le point de vue auquel les faits nous sont présentés. Car l'Esprit saint, *en général*, ne révèle pas l'histoire, mais il en dévoile le sens, et il donne à

l'écrivain de la contempler et de la reproduire sous son vrai jour » (p. 18).

« A ce premier caractère, continue notre auteur, à ce premier caractère des documents bibliques, leur origine dans la période même des révélations divines, s'en rattache étroitement un second, leur *inspiration*. » Il la définit « la vibration spirituelle de l'esprit de l'homme au souffle de l'Esprit divin. » « Elle se fait sentir, ajoute-t-il, avec le plus d'intensité chez l'organe immédiat de la révélation, mais elle se propage, à un moindre degré de forces, chez tous ceux qui reçoivent de sa bouche connaissance de la pensée divine, de sorte que le milieu tout entier où a lieu l'acte révélateur participe en quelque mesure à l'état d'élévation spirituelle dû à cette communication d'en haut. » Cette inspiration qui *en quelque mesure* se communique aux auditeurs des premiers organes de la révélation ne nous apprend pas grand'chose sur l'inspiration des livres saints. Mais voici qui s'annonce mieux à cet égard. « Le fait de l'inspiration, continue notre préface, se reconnaît à deux traits qui sont très sensibles dans nos écrits bibliques et qui les distinguent de tout autre livre. » — Ah ! cette fois nous allons avoir les critères de l'inspiration des Ecritures. — « L'un est de nature positive, c'est l'intérêt absorbant de la gloire de Dieu. » Et là dessus viennent des développements intéressants et justes, si on les applique à la plupart des écrits bibliques ; malheureusement ils ne le sont plus, si l'on prétend les appliquer à tous. Un seul exemple, peut-on réellement dire que le livre de Ruth ait pour *intérêt absorbant* la gloire de Dieu ? Si cette charmante idylle glorifie quelqu'un, c'est bien plutôt un homme, le roi David, en la personne de ses bisaïeux, les héros du livre. Ce premier caractère de l'inspiration n'est donc pas « très sensible » dans le livre de Ruth. Le second n'est au fond que le côté négatif du premier, à savoir « l'anéantissement, du moins momentanée, chez l'instrument choisi de Dieu de la recherche du moi. » ... « C'est là précisément, poursuit notre préface, le caractère qui nous frappe en lisant les pages mêmes les plus prosaïques de l'Ecriture sainte.

Tout est pour Dieu, rien pour l'homme. » ... « Dieu est le seul être que le document biblique glorifie. » ... « Ce trait incomparable des écrits sacrés ressort d'une manière plus frappante encore, quand nous comparons les écrits bibliques avec les livres juifs qui ont paru durant la période qui a séparé le dernier des prophètes de la venue de Jésus-Christ. Qu'on ouvre, par exemple, les livres des Macchabées, et l'on n'en aura pas lu quelques pages que l'on verra se dresser devant soi, avec toute sa satisfaction de lui-même, cet esprit national juif que dans les livres de l'Ancien Testament l'Esprit de Dieu avait constamment tenu en bride. »

Je ne saurais décidément partager cet avis, voyant souvent Dieu exalté dans les Apocryphes, dans Judith, dans Tobie, dans les Macchabées, et trouvant « l'amour-propre personnel, l'esprit de parti, la gloriole nationale (p. 21) et des préoccupations intéressées ou personnelles » (p. 21) dans plus d'un des écrits canoniques de l'Ancien Testament. Il n'y a qu'à citer à cet égard le livre d'Esther, dont certes on ne peut dire que Dieu soit le seul être que le document glorifie, puisque sa pensée même en est absente. L'auteur que nous citons l'a si bien senti qu'il concède dans une note que ce livre « se place sous ce rapport à l'extrême limite de l'Ancien Testament. Toutefois, ajoute-t-il, la gloriole israélite y est encore contenue par le souffle général des Ecritures. » Cela, c'est décidément de la phrase, et une phrase dont la pensée, — n'en déplaie au savant et ingénieux auteur de notre préface, — est en absolue contradiction avec les faits. Il n'est pas vrai que dans le livre d'Esther la gloriole israélite soit contenue par la pensée de Dieu, ou, comme s'exprime notre auteur, par le souffle général des Ecritures ; elle n'est contenue par rien du tout ! Et, d'une façon générale, peut-on réellement affirmer que chez les écrivains des livres canoniques de l'Ancien Testament « toute recherche vaniteuse du moi, toute préoccupation intéressée, nationale ou personnelle » (p. 23) soit bannie ? Or comme cette recherche de la gloire de Dieu est, de fait, le seul trait indiqué par notre auteur pour reconnaître l'inspiration des écrits bibliques, la

théorie de l'inspiration de tous ces livres se trouve singulièrement ébranlée, le critère indiqué ne s'appliquant pas à tous ces livres et d'autre part s'appliquant à bien d'autres qui ne font point partie du Canon ; car enfin il faut reconnaître que, grâce à l'Esprit de Dieu qui agit toujours et ne s'est pas épuisé aux époques prophétique et apostolique, il y a bien d'autres livres qui recherchent la gloire de Dieu. Tout livre qui juge l'histoire au point de vue de Dieu, qui lui rend gloire, devrait-il être tenu pour inspiré ? A ce compte-là le seraient le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, ainsi que les manuels d'histoire, écrits « au point de vue chrétien, » de nos compatriotes Samuel Descombaz et Adam Vulliet !

On nous a annoncé vouloir « donner une idée des caractères distinctifs qui font des écrits bibliques un tout à part, marqué d'un sceau divin spécial. » Ces caractères sont, nous l'avons vu, l'origine de ces livres dans la période même des révélations faites aux prophètes et aux apôtres, et leur inspiration, laquelle se reconnaît en ce qu'ils glorifient Dieu au détriment de l'homme. Et c'est là tout ! Ce résultat, quelque peu maigre, n'est au fond pas très étonnant. C'est entreprendre en effet plus qu'on ne peut tenir que de vouloir indiquer des caractères des écrits bibliques qui les séparent d'une façon « très distincte » des autres livres, que de vouloir trouver sur chacun d'eux la « marque d'un sceau divin spécial, » le cachet de l'inspiration. On se voit alors entraîné à des généralisations qui violentent les faits, à des théories qui, semblables à ces morceaux de caoutchouc qu'on étire à grand'peine pour recouvrir momentanément une surface qui de fait les dépasse, laissent habituellement à découvert une partie de la matière du raisonnement.

La *Bible annotée* estimant donc que l'inspiration des Ecritures consiste essentiellement en ce qu'elles recherchent exclusivement la gloire de Dieu, on voit qu'elle ne vise plus leur infailibilité, comme la plupart des défenseurs de l'inspiration.

Complétons ce que cet ouvrage expose du sujet qui nous

occupe par ce qu'en dit M. FRÉDÉRIC GODET, dans ses articles du *Chrétien évangélique* de 1891. Il n'y fonde nullement, comme l'ancienne orthodoxie, l'autorité des écrits apostoliques sur leur inspiration, témoin ces paroles (p. 205) : « Pour que nous eussions part au témoignage apostolique avec la certitude de posséder intact ce trésor, il n'y avait dans l'ordre naturel des choses qu'un moyen : c'est qu'il fût mis par écrit, soit par les apôtres eux-mêmes, soit par quelques-uns de ceux qui le recueillaient de leur bouche, pendant qu'il possédait encore toute sa fraîcheur native et toute sa simplicité première. Et c'est bien ainsi que nous le trouvons dans nos évangiles canoniques. » On le voit, M. Godet n'en appelle qu'à l'*ordre naturel des choses*, nullement à cette intervention surnaturelle, à ce secours divin prêté aux écrivains sacrés qu'on appelle l'inspiration. Et ce qui confirme notre affirmation qu'il a bien rejeté l'inspiration au sens ancien, c'est ce qu'il dit des confusions qu'ont pu faire les écrivains sacrés entre leurs propres pensées et les déclarations du Seigneur, lesquelles « peuvent avoir été prises dans un sens plus restreint que celui qu'il leur donnait » (p. 158) ; et de Jésus lui-même M. Godet admet que « ce qu'il avait appris des hommes quant aux choses terrestres, et pour autant que cela n'était pas en rapport avec son œuvre de salut, n'a pu être en dehors de la faillibilité humaine, ... qu'il serait imprudent de vouloir nier chez lui toute possibilité d'erreur en de pareils sujets » (p. 159). On voit que nous sommes loin de l'ancienne inspiration qui prétendait nous garantir l'infailibilité de toutes les paroles du Seigneur, leurs termes propres et leur vrai sens. Et quant à une inspiration attribuée aux seuls livres de l'Écriture, M. Godet la rejette bien catégoriquement dans les paroles suivantes : « L'inspiration est le caractère de l'Eglise entière comme corps de Christ, et de tous ses membres vivants, depuis les apôtres jusqu'au dernier des fidèles. La révélation, la révélation première et proprement dite, est le privilège des fondateurs ; l'inspiration à l'un ou l'autre de ces divers degrés est celui de tous les membres. »

M. Godet parle d'une révélation première et proprement

dite, ce qui en suppose une seconde, laquelle est l'inspiration. A cela je n'objecte rien, une fois que, comme il le déclare expressément, il en fait le caractère de l'Eglise entière. Ce n'est pas ainsi, pour le dire en passant, que l'entendait M. le professeur F. Bonifas, qui dit, dans son *Histoire des dogmes de l'Eglise chrétienne* (I, p. 211) : « L'inspiration de la Bible constitue une seconde révélation, complément indispensable de la première. » Une fois qu'on se place sur ce terrain, j'avoue que je ne comprends pas pourquoi il n'en faut pas une troisième, pour les traducteurs des livres saints, et une quatrième, qui nous garantirait la juste interprétation de l'Ecriture. Et c'est bien, du reste, ce que fait l'Eglise catholique, en se posant comme infaillible.

IV

Après avoir considéré la façon dont la doctrine de l'inspiration était naguère professée à Neuchâtel, voyons comment elle l'est à Genève.

M. le professeur ALOYS BERTHOUD a traité la question il y a quelques années (le 27 juin 1889) dans l'Assemblée générale de la Société évangélique. Il dit se rattacher à Calvin, dont il fait quelques citations, et à Samuel Chappuis, au point de vue duquel, « si sage et si pondéré, » comme il s'exprime, il regrette qu'on ne soit pas resté. Tandis que la théorie littérale n'attribue l'inspiration qu'aux écrits du canon, M. Chappuis soutient que la prédication des apôtres n'était pas moins inspirée que leur correspondance, le secours d'en haut leur ayant été promis pour l'ensemble de leur œuvre. C'est ce que défend aussi M. Jean Bianquis, dans sa brochure intitulée : *Quelques vues sur l'inspiration des saintes Ecritures* (Montauban, 1883) : « Elle appartient, dit-il (p. 24), non pas aux écrits, mais aux écrivains. Pour les théopneustes, c'est le contraire qui est vrai : l'inspiration n'appartient qu'aux écrits. Saint Paul, prêchant à Athènes, n'était pas inspiré au sens théopneustique ; mais saint Luc, rapportant son discours, l'était, en sorte qu'il y a plus d'inspiration divine

dans ce discours refroidi, couché sur le papier, tel que nous pouvons le lire aujourd'hui, qu'il n'y en avait dans les paroles vivantes de l'apôtre telles qu'elles parvenaient, en plein aréopage, aux oreilles de ses auditeurs. »

Comme l'ancien professeur de Lausanne, M. Berthoud n'affirme la divine inspiration que du contenu religieux de l'Ecriture ; il admet que la Bible n'est pas infallible, mais surtout qu'il faut considérer comme tel le témoignage doctrinal des apôtres (p. 85 du Compte-rendu). Il reconnaît que « ce n'est pas l'inspiration plénière qui vous démontre d'abord et vous garantit le divin contenu de l'Evangile, » qu'elle « n'ajoute rien à notre certitude expérimentale, » que « sans le *testimonium Spiritus Sancti arcanum*,... votre foi à l'Ecriture n'existerait pas ; ou, dit-il, à supposer qu'elle existât, elle ne serait qu'une croyance intellectuelle basée sur la tradition, comme dans l'Eglise romaine. » (P. 87.)

La conclusion logique de pareilles prémisses paraîtrait devoir être que l'inspiration plénière est une erreur, tout au moins une superfétation théologique parfaitement inutile, que son rejet ne compromet nullement la vie et l'avenir de l'Eglise, lesquels ont un fondement autrement plus solide, et qu'il faut s'efforcer de faire comprendre au peuple chrétien qu'il n'est aucune théorie sur l'inspiration qui puisse garantir la vérité et donner à l'âme la sécurité. Mais non, l'honorable professeur de l'Oratoire conclut différemment, car, tout en avouant ne pas croire lui-même à l'inspiration littérale, il la recommande plutôt, parce qu'« avec elle au moins tout est conservé, tout demeure intact, le divin contenu n'est pas dilapidé » (p. 88). Nous avouons avoir quelque peine à concilier ces affirmations avec celles que nous avons rapportées tout à l'heure sur l'inutilité de cette « induction purement hypothétique, » comme il appelle l'inspiration plénière (p. 87) ; quelque peine à comprendre que, quand on ne fait pour son propre compte (p. 84) qu'un fort mince cas de cette théorie, on ne craigne pas de voir les laïques de l'Eglise la conserver. Pourquoi vouloir faire passer les autres par un autre chemin que soi-même, que celui qu'on reconnaît être le bon ?

C'est le même point de vue assez surprenant qu'a exposé M. le professeur GRETILLAT, dans le *Chrétien évangélique* d'octobre 1889. Après avoir combattu les idées de M. Faucher, un revenant de l'inspiration littérale, il ajoute tout à coup : *Maxima debetur laïco reverentia*, paroles qui pourraient signifier qu'il ne faut pas tout dire aux laïques, qu'il faut respecter leurs préjugés, que l'ésotérisme ou certaines restrictions mentales sont légitimes, ce contre quoi il y aurait bien lieu de protester ; aussi aimons-nous à penser que tout ce que le regretté professeur de Neuchâtel a voulu dire c'est que l'ignorance mérite des égards, qu'en théologie, comme en toute science, il y a des incompetents, qu'il ne faut pas briser les vitres, scandaliser les faibles, parler mal à propos. Mais il ajoute ces paroles qui ne peuvent avoir qu'un sens : « J'en suis même venu à me demander s'il est vraiment aussi utile et nécessaire qu'on le croit de combattre la foi à l'inspiration plénière chez ceux qui la possèdent, » paroles qu'il accentue encore dans la *Semaine religieuse* (23 novembre 1889) en disant : « Je suis porté à croire que la majorité du peuple de nos Eglises et des lecteurs de cette presse populaire restent attachés sans contestation, et sans aucun péril pour leur foi, à la doctrine de l'inspiration plénière des Ecritures. »

De deux choses l'une : cette doctrine est vraie ou elle est fausse, fondée sur les faits de la révélation ou bien pure supposition erronée des théologiens, « fiction scientifique provenant de préoccupations dogmatiques¹, » comme dit Rothe ; par conséquent, il faut la soutenir carrément, la défendre de toutes ses forces, comme le comte de Gasparin, L. Burnier et, plus récemment encore, M. Faucher, ou bien la combattre non moins franchement ; je ne crois à l'innocuité d'aucune erreur, et ne puis comprendre que, rejetant soi-même une doctrine, on dise au peuple de l'Eglise : « Croyez-y seulement, quant à vous. »

Le professeur de dogmatique de l'Oratoire prétend qu'avec

¹ *Revue de théologie et de philosophie*, 1871, p. 629.

l'inspiration plénière tout est conservé. C'est là, je crois, une illusion : ce qui est conservé, hélas ! ce sont les conséquences fâcheuses d'une doctrine qui a certainement contribué à faire de nombreux incrédules. Par ses déclarations peu concordantes M. Berthoud paraît chercher à suivre une voie moyenne. Qu'on soit sage et pondéré, c'est très bien ; qu'on ne se jette pas dans les extrêmes, parfaitement ; qu'on cherche à combiner en un tout harmonique les éléments de vérité que peuvent contenir et la droite et la gauche, c'est fort louable, assurément ; mais encore faut-il que ces éléments divers se combinent, que les morceaux se tiennent, forment un tout, qu'un principe supérieur et commun les relie ; or, ils me paraissent disparates chez M. Berthoud, être rapprochés d'une façon factice, être simplement accolés les uns aux autres.

L'espèce d'indifférence à l'endroit de la théorie de l'inspiration qu'après M. L. Bonnet dans ses deux lettres à M. Schérer, intitulées *La parole et la foi* (1851, p. 15), professe M. Berthoud, a lieu de surprendre un peu. N'y a-t-il qu'une simple nuance entre une théorie qui admet une inspiration directe, spéciale, exclusive des écrits bibliques, résultat d'une intervention de Dieu momentanée, surnaturelle, et celle qui ne conçoit l'inspiration que comme une conséquence naturelle chez les auteurs de l'habitation de l'Esprit, de l'illumination permanente dont elle les éclaire, autrement dit de leur sanctification ? Les conséquences de ces deux points de vue me paraissent fort différentes aussi ; pour l'inspiration plénière c'est l'infailibilité de la Bible, laquelle ne peut assurément se conclure d'une inspiration, simple manifestation naturelle de la sanctification, laquelle n'est jamais parfaite. Comment ne pas reconnaître là deux conceptions bien distinctes et bien tranchées, entre lesquelles il faut nécessairement choisir pour être logique ; il ne suffit pas d'adoucir les angles de l'inspiration stricte, ou d'en faire passer les couleurs les plus vives et les plus criardes au soleil de la critique moderne et d'une loyale étude de l'Écriture : il faut abandonner l'étoffe aussi.

C'est ce que ne paraît pas non plus admettre M. Georges Godet

dans le travail qu'il a lu à Florence le 8 avril 1891 sur *Christ, fondement de l'autorité de l'Ecriture*, où il s'exprime ainsi : « Je ne me propose pas de défendre telle ou telle conception de l'inspiration, ni d'engager personne à modifier ou à abandonner son point de vue particulier pour en accepter un autre. » Cette sorte de scepticisme à l'endroit des théories de l'inspiration m'étonne. Pourquoi donc M. Godet ne nous engagerait-il pas à abandonner notre point de vue s'il le croit erroné ? Et s'il estime fausse la conception théopneustique du dix-septième siècle, renouvelée au dix-neuvième, pourquoi donc ne pas la combattre ?

Mais revenons au point de vue de Samuel Chappuis, dont se réclame M. Berthoud ; il ne maintenait l'inspiration que pour le contenu religieux de l'Ecriture, pour la Parole de Dieu qui y est contenue, pour la révélation. Cette conception, qui était déjà celle des sociniens, lesquels ne rapportent, eux aussi, l'inspiration qu'à la communication de la vérité religieuse, pour être assez vague, n'en est pas moins fort répandue encore de nos jours.

M. Chappuis appelait lui-même sa doctrine sur l'inspiration « intermédiaire et un peu mal famée. » Il repoussait la théorie rigoureuse, ou juive, comme il la nommait, et qui faisait de ses organes des instruments passifs, non seulement parce qu'il la trouvait en contradiction avec les faits loyalement examinés, mais parce qu'elle part d'un postulat de notre pensée, d'une idée préconçue, laquelle consiste à dire : Pour que je puisse être assuré de la vérité du contenu de la Bible, il faut qu'il ait été rédigé d'une façon absolument exacte, que toute l'Ecriture ait été dictée par Dieu.

Mais le même reproche me semble pouvoir être fait à la théorie de M. Chappuis, qui disait : « L'intérêt et l'importance de l'idée de l'inspiration consistent en ce qu'elle nous garantit que la révélation primitive nous a été transmise dans sa pureté par le moyen des livres qui en sont les documents. » Le partisan de la théopneustie absolue prétend qu'il faut à la sécurité de sa foi une inspiration littérale et s'appliquant à tout ; M. Chappuis dit qu'il lui faut une inspiration pour

ce qui concerne les vérités religieuses, objet de la révélation ; l'un et l'autre disent : Il nous faut, nous ne serions pas assurés sans cela. Dans les deux cas il me semble qu'il y a raisonnement à priori, consistant à conclure la réalité de l'inspiration de l'idée que nous nous faisons de sa nécessité. Sans aller aussi loin que Bossuet qui dit que « le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient, » on peut bien soutenir que le désir d'une chose ou le besoin que nous estimons en avoir ne prouve nullement qu'elle existe réellement. J'admets bien, — et grâces en soient rendues à Dieu, — qu'il est des postulats de notre âme auxquels notre Père céleste a répondu ; qu'il a pourvu à ce qui nous était vraiment nécessaire et indispensable, — la foi chrétienne est optimiste ; — mais combien il est facile dans ce domaine-là de se faire des illusions, de poser comme imprescriptible besoin de notre âme ce qui peut n'être en définitive qu'une fantaisie de notre esprit, un besoin maladif, fruit peut-être de notre paresse ou d'un défaut de confiance en Dieu. Si l'on arguait du fait que la nécessité de la révélation ressort du besoin qu'en a l'humanité, pour dire pareillement que la nécessité de l'inspiration doit se conclure du besoin qu'on dit en avoir, nous ferions remarquer que ce ne sont proprement pas les besoins très réels de l'homme, son état de péché et d'erreur qui prouvent la réalité de la révélation ; ce sont les faits, c'est l'histoire qui la constate ; on n'en peut dire autant de la doctrine de l'inspiration, laquelle est précisément ébranlée par l'étude et la constatation des faits, par les divergences, les contradictions des récits bibliques et les appréciations souvent tout humaines de leurs auteurs, par ce qu'expose Luc, par exemple, dans son prologue, où, comme le dit Rothe, je crois, pour voir l'inspiration, il faut avoir perdu le sens du vrai.

V

On prétend que, pour être assurés du contenu de la révélation, il nous faut l'inspiration. Est-ce qu'elle nous est vraiment bien nécessaire, cette garantie, que les uns tirent de la

théopneustie stricte, les autres d'une inspiration moins étendue? La vraie réponse à cette question, j'estime que nous l'obtenons en recherchant ce que Dieu a jugé à propos de nous donner, a estimé nous être nécessaire, et en le recevant avec reconnaissance et humilité. Or l'étude de l'Écriture nous amène à conclure que l'Esprit de Dieu agissait manifestement chez des prophètes, des apôtres, mais rien ne démontre et ne prouve, me semble-t-il, une intervention spéciale et miraculeuse de Dieu pour la composition de certains livres qui devaient former un canon. Vinet avoua positivement un jour qu'il ne saurait donner cette preuve de l'inspiration des Écritures qu'on lui demandait¹.

J.-F. Osterwald dit dans son *Compendium theologiæ christianæ* (Bâle 1739, p. 44): « Non sufficit si credamus scripturam esse veram, nisi insupra divinam esse agnoscamus, hoc est a Deo inspiratam (2 Tim., 3-16). » Pour moi il me suffit de la tenir pour vraie, ce qui au fond revient à l'estimer divine, mais sa divinité n'est pas un caractère provenant de son inspiration et qui s'ajoute à sa véracité *insupra*, en outre, par dessus.

M. Jalaguier pose la question dans les mêmes termes au fond, en disant²: « A la garantie naturelle de crédibilité qu'offrent le caractère de témoins et de contemporains du fait et la véracité hors de doute des auteurs du Nouveau Testament s'en ajoute-t-il un, — c'est le *insupra* d'Osterwald, — d'un ordre surnaturel qui relève l'autorité de leur parole et motive une confiance plus haute et plus entière? » autrement dit, ajouterai-je, qui confère au texte l'infailibilité. Eh bien, j'estime que ce caractère surnaturel n'existe pas plus qu'il n'est vraiment utile ou nécessaire. On croit la propagation de la vérité compromise par ce point de vue; mais il ne faut pas se faire d'illusion: la foi en l'Écriture et en son inspiration, qui est de nature intellectuelle, n'implique point la foi chrétienne et ne suffit nullement à la faire naître.

¹ Voir mon travail sur *Les droits de la vérité et ceux de la charité* dans la *Revue de théologie et de philosophie*. 1892, p. 234.

² *Inspiration du Nouveau Testament*. 1850, p. 15.

« Nous croyons, dit M. Astié,¹ non pas en vertu de la crédibilité des écrits, par le moyen desquels la vérité nous est présentée, mais en vertu de la puissance inhérente à la révélation d'emporter notre assentiment. » Réclamer une garantie surnaturelle pour l'Écriture, c'est manquer de foi en la puissance de la vérité. M. Georges Godet l'a bien dit à M. Faucher : « Dieu a eu plus de foi que vous dans la puissance de la vérité; il a voulu que sa révélation nous fût transmise par des moyens humains et naturels². »

Rejeter l'idée d'une inspiration spéciale aux livres saints, c'est donc rejeter une action surnaturelle de Dieu dans leur composition. Eh bien, je crois que cette naturalisation des Écritures saintes ne diminue en rien leur valeur véritable : ce qui fait leur prix, ce n'est pas leur soi-disant mode surnaturel de composition, c'est leur contenu, le témoignage qu'elles apportent aux faits de la révélation. Si les livres de la Bible, un bon nombre d'entre eux tout au moins, si ceux du Nouveau Testament en particulier ont un caractère spécial, si l'on y trouve un souffle qui est loin de se rencontrer au même degré dans les livres religieux des autres peuples, c'est, — nous ne nous lassons pas de la répéter, — non qu'ils aient été composés d'une façon exceptionnelle et miraculeuse, — ce sont les feuillets du Coran qui ont été écrits et inspirés par Dieu et apportés par l'ange à Mahomet, — mais c'est qu'ils racontent, ceux de l'ancienne alliance, la préparation du terrain où devait apparaître le Fils de Dieu, et ceux de la nouvelle, cette merveilleuse venue elle-même et ses premières conséquences. De même que pour connaître Napoléon, nous nous adressons aux mémoires de ceux qui l'ont connu,

¹ *Revue de théologie et de philosophie*. 1887, p. 377.

² *Journal religieux* du 18 mai 1889. — « Fermer les yeux, dit M. Cramer dans son travail sur Vinet, fermer les yeux aux objections faites à l'ancienne doctrine protestante de l'inspiration des Écritures peut sembler de la prudence; nous l'appellerions plutôt un manque de courage et de foi. Celui qui croit à la puissance de la vérité ne se cramponne pas à un dogme vieilli, dont on ne peut dissimuler la contradiction qu'à l'aide d'arguties de toute espèce. » — J. Cramer : *Alex. Vinet, moraliste et apologiste chrétien*, traduit du hollandais par Th. Secretan, Lausanne 1884.

fréquenté, qui se sont inspirés de ces idées, de ses vues, de son esprit, et que ces mémoires sont pour nous les premières autorités sur la matière, de même pour connaître Jésus, nous allons aux mémoires et écrits de ceux qui ont vécu avec lui, ont été instruits par lui et se sont inspirés de son Esprit, et nous leur attribuons une autorité, une valeur toute particulière. Ce qui fait la différence entre les mémoires des compagnons de Napoléon Bonaparte et ceux de Jésus-Christ, c'est la différence qui existe entre les deux héros, non celles qu'on prétend statuer dans la composition des livres qui racontent leur vie. Ceux de la sainte Ecriture — qu'on ne craigne pas de le reconnaître — sont des livres comme les autres, mais parlant d'autre chose et c'est cette autre chose qui constitue leur valeur propre, exceptionnelle, spéciale, surnaturelle. Deux vases, dont l'un contient une liqueur précieuse et l'autre de l'eau claire, voire de l'eau d'égoût, peuvent être extérieurement tout pareils et avoir été fabriqués de même argile et de même façon.

On me dira peut-être que, tout en abandonnant de bon cœur l'infailibilité, même doctrinale, de l'Ecriture, on peut conserver le terme d'inspiration pour désigner la cause de l'effet religieux et moral qu'elle produit en toute conscience sincère. Parfaitement, mais à la condition qu'on n'en restreigne pas l'emploi aux écrits bibliques, que, si on les dit inspirés, on le dise aussi, à des degrés divers, de maint produit de la littérature chrétienne subséquente. Si je nie qu'il y ait des livres spécialement et exclusivement inspirés de Dieu¹, je ne nie pas que l'Esprit de Dieu n'ait animé la plupart des auteurs de la sainte Ecriture. L'impression religieuse, morale, spirituelle, produite sur toute conscience droite, sur tout homme ayant le sens des choses d'en haut par la Parole de Dieu contenue dans les Ecritures, est un fait d'évidence expérimentale absolument indéniable. Elle va grandissant à mesure, d'une part, que la piété se développe,

¹ Tholuck nie formellement que la Bible porte le caractère d'un livre inspiré. (*Deutsche Zeitschrift* de novembre 1850, analysé dans la *Revue de théologie* de Strasbourg, II, p. 123.)

se fortifie, et, d'autre part, que l'étude de l'Ecriture se poursuit et que la réflexion s'y attache. Mais cette impression, qui répond à ce qu'il y a de meilleur en nous, n'est pourtant pas, je le répète, exclusivement produite par les livres dits canoniques. Or, l'usage ayant attaché un certain sens, que nous avons cherché à définir, au terme d'inspiration des Ecritures, il faut absolument, en prétendant conserver le *même mot* pour désigner *tout autre chose* au fond, prendre ses précautions, si l'on ne veut pas que les simples ne se méprennent sur votre pensée, ce qui est souvent arrivé. Pour ne prêter à aucun malentendu, ne donner le change à personne, ne pas faire croire qu'on tient l'Ecriture sainte pour l'exacte reproduction de la révélation de Dieu, et l'inspiration pour spécifiquement, qualitativement différente de celle qui est promise à tout chrétien, il faudrait aussi parler de l'inspiration des Homélies de Chrysostome, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, des sermons de Luther, du *Voyage du pèlerin* de Bunyan, des Méditations d'Auguste Rochat, etc. Il y a là au fond une question d'honnêteté : l'idée ordinaire, historique, traditionnelle de l'inspiration impliquant celle d'infailibilité et d'appartenance exclusive à l'Ecriture sainte, il me semble plus droit, au lieu de prendre ce terme dans une acception nouvelle, assez vague et peu définie, autre que celle de l'usage, de dire franchement qu'on rejette l'inspiration.

Je ne puis résister au plaisir qu'on éprouve toujours à voir exprimer ses idées mieux qu'on ne saurait le faire soi-même, en citant quelques paroles d'un maître que vous connaissez et appréciez : « On a cessé, dit-il, de croire à l'inspiration *au seul sens où ce mot avait réellement un sens*, et l'on ne continue pas moins à parler, à prêcher, à écrire comme si l'on y croyait. A l'ancienne doctrine, étroite et « mécanique, » mais qui avait du moins le mérite de la netteté et de la conséquence, on essaie d'en substituer une autre. En vérité, je serais embarrassé de dire laquelle, tant elle est chatoyante et difficile à saisir ;... » elle n'a plus « le droit de prétendre encore au nom traditionnel de doctrine de l'*inspiration* des livres saints. A force de marchander on a fait tant et si bien que

l'étiquette, — passez-moi le terme, — ne répond plus à la marchandise. Pareil état de choses ne peut ni ne doit durer indéfiniment. Il est temps de sortir de l'équivoque. La simple honnêteté l'exige.... » — Rothe avait déjà dit la même chose. — « La vérité nous commande de ne plus jouer, j'ai presque dit jongler, avec le mot *inspiration*.... Il faut une bonne fois renoncer à parler, fût-ce par accommodation de *livres* (je ne dis pas d'hommes, mais de livres) inspirés¹. »

Après avoir entendu cette page, vous comprendrez que je ne puisse qu'assentir pleinement à des pensées dont la plupart d'entre vous aurez aisément reconnu l'auteur. Ce qu'il dit spécialement à propos des *résultats des travaux sur l'Ancien Testament*, je le dis pareillement du Nouveau.

La conséquence de cette façon de considérer les écrits apostoliques en particulier, est naturellement que l'histoire des dogmes commence avec eux, tandis que, quand on leur attribue une inspiration divine spéciale, ils occupent, relativement à cette histoire, une position spéciale aussi : ils sont placés, comme le soutenait, dans une séance de notre société, le professeur Viguet², « au seuil, mais en dehors du développement de cette histoire. » Il y a un demi-siècle déjà que M. Reuss a traité la doctrine des apôtres dans un ouvrage qu'il a pu intituler, avec raison, me semble-t-il : *Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique*. M. de Pressensé, par contre, dans le programme du *Bulletin théologique de la Revue chrétienne*, disait : « Le christianisme apostolique n'est pas la première élaboration théologique, le premier système de la série ; c'est le christianisme même, le type dont on ne doit pas s'écarter, la forme et la règle de la théologie. » Le professeur Bonifas écrivait de même : « L'ère de la théologie commence après les apôtres³. » M. Astié le soutenait aussi, en 1863 il est vrai⁴ : « Ce n'est pas *avec*, disait-il, mais *après* les

¹ H. Vuilleumier, *Revue de théologie et de philosophie*, septembre 1893, p. 408-411.

² *Revue de théologie et de philosophie*, 1877, p. 26 et 28.

³ *Histoire des dogmes de l'Eglise chrétienne*, par F. Bonifas, Paris, 1886.

⁴ *Chrétien évangélique*, 1863, p. 172.

apôtres que l'histoire du dogme commence. Leurs ouvrages sont, non pas le premier anneau de la chaîne, mais le roc ferme auquel elle est scellée. » Pour trouver le roc ferme, dirons-nous, ne faut-il pas, dépassant les apôtres, remonter jusqu'à Jésus-Christ? M. Astié, me semble-t-il, l'a fait en dernier lieu, et a bien admis que l'enseignement apostolique est le premier essai de théologie, le premier terme dans la série des systèmes chrétiens¹.

A ce propos il me sera permis de dire que si, dans ces pages, j'ai incidemment cité des déclarations que leurs auteurs n'auraient pas toujours signées plus tard, ce n'est pas que je prenne un malin plaisir, en les mettant ainsi en contradiction avec eux-mêmes, à leur faire une mesquine chicane : je prise plus, je l'avoue, les hommes qui ne cessent d'avancer, au risque peut-être de se fourvoyer, et qui sont parfois obligés de se rétracter, que ceux qui se bornent à piétiner sur place. Un pasteur, actif et consciencieux, mais qui, jusqu'à la fin de sa vie, a toujours juré par ses professeurs de jadis, me disait naïvement un jour : « Je ne puis pas refaire ma théologie ! » Pour moi qui n'estime pas que la théologie doive s'ingurgiter une fois pour toutes entre dix-neuf et vingt-trois ans, mais qui pense, — *horribile dictu*, — qu'elle est toujours à faire, à refaire et parfois aussi à défaire, qui ne puis admettre, ni peu ni prou, l'immobilisme du dogme décrété en 1870 par le Concile du Vatican, je me crois autorisé à rejeter la doctrine de l'inspiration, quelque vénération que je porte du reste aux hommes excellents, et distingués parfois, qui ont pu la défendre dans le passé.

C'est se montrer par trop négatif, nous dira peut-être quelqu'un. A quoi je ferai observer que dans tous les temps les réformes ont été taxées d'entreprises négatives et qu'on leur

¹ M. J. Bovon admet bien qu'il y a eu développement théologique progressif chez les apôtres, de Paul à Jean entre autres : « Nous avons signalé, dit-il, les obscurités de la doctrine de Paul. ...Il ne faut pas oublier que l'apôtre des Gentils est le premier en date et que la pensée chrétienne passa tout naturellement par une période d'essais et de tâtonnements avant de s'élever à la solution définitive, celle de saint Jean. » *Théologie du Nouveau Testament*, t. II, p. 564, 565.

a toujours fait le reproche de renverser au lieu d'édifier : il en a été ainsi de la Réformation du seizième siècle, de l'activité d'un saint Paul, accusé d'abolir la loi ; et je ne me tourmente pas trop de ce reproche, me rappelant que notre Maître lui-même a été accusé de vouloir détruire le temple, tandis qu'il en était venu réaliser l'idée, l'habitation de Dieu dans le sein de l'humanité.

Quitter le terrain solide du dogme ecclésiastique de l'inspiration des Ecritures est dangereux, dit-on encore. Sans doute, mais où n'y a-t-il pas du danger ? Était-il moindre celui que couraient les Réformateurs, quittant le terrain solide de l'autorité de l'Eglise pour en appeler à la Bible, que chacun peut interpréter comme bon lui semble ? Ce motif de sécurité les a-t-il empêchés de rompre avec l'infailibilité de l'Eglise ? et n'ont-ils pas eu raison de le faire ? La vérité ne doit-elle pas primer la sécurité ?

VI

Disons encore quelques mots d'un des plus récents exposés de la doctrine de l'inspiration, fait par M. JULES RACCAUD, dans sa brochure sur : *La certitude chrétienne, son fondement, son développement et ses limites* (Lausanne, 1894)¹. « Les auteurs bibliques, dit-il (p. 48, 49), ont été placés, au point de vue religieux, dans une situation exceptionnelle. Ils ont reçu, de la part de Dieu, des révélations, et ils ont été rendus capables de les faire connaître aux autres. C'est ce que l'on appelle l'inspiration. » On pourrait contester déjà que tous les auteurs bibliques aient été placés au point de vue religieux dans une situation exceptionnelle et aient reçu de la part de Dieu des révélations : cela se peut-il vraiment dire des auteurs des Chroniques, d'Esther, de l'Ecclésiaste, du Cantique, de Jude, etc. ? Luc a-t-il reçu des révélations ? En tout cas, il ne nous le donne guère à entendre dans son prologue, à moins qu'au lieu de traduire *ἀνωθεν* par *dès l'origine*,

¹ Extrait de la *Revue de théologie et de philosophie* de la même année.

on ne le rende, avec M. Gaussen, entre autres, par *d'en haut* ¹. Puis les Apocryphes doivent-ils être rangés au nombre des auteurs bibliques? « Que dire, dit Schleiermacher, de l'inspiration des livres saints, lorsqu'on ne sait pas au juste les livres qui doivent porter le nom de saints ²? » Mais venons-en à la définition même que donne notre collègue de l'inspiration : elle consiste dans la capacité accordée aux auteurs bibliques de faire connaître les révélations qu'ils ont reçues. Remarquons que cette définition, qui ne vise que la proclamation de la vérité, ne mentionne pas, ou du moins n'implique pas l'infailibilité, et du reste l'auteur nous dit expressément : « L'inspiration... peut se trouver sans l'infailibilité. » Il rappelle à ce propos cette affirmation de M. Frédéric Frossard : « Déclarer inspirés les auteurs des documents chrétiens, c'est les proclamer infaillibles. » Ces paroles du penseur profond et original que nous avons perdu il y a neuf ans, sont précédées de celles-ci, qui les développent ³ : « Sans infailibilité, pas d'inspiration. C'est ce que dit le sens commun et ce qu'a toujours pensé la masse des croyants. Accorder le privilège de l'inspiration à des écrits où l'on aurait reconnu des contradictions et des erreurs, ce serait, en gardant le mot, abandonner l'idée dont ce mot n'exprimerait plus que l'apparence. Ce serait (songez-y, pasteurs et docteurs) créer entre vous et vos Eglises un malentendu qui, en se prolongeant, vous mettrait bientôt sur le chemin de l'hypocrisie. Non, soyons exacts, soyons vrais; ne laissons dans ce grave débat aucun nuage sur notre pensée. » Puis vient la citation faite par M. Raccaud : « Déclarer inspirés les auteurs des documents chrétiens, c'est les proclamer infaillibles. » M. Raccaud proteste contre cette affirmation, en disant : « Nous nous inscrivons en faux contre cette conclusion. » Eh bien, pas moi, je la crois tout à fait fondée en raison. Ici encore, si nous ne nous entendons pas, il est probable que c'est parce que nous donnons aux mots des significations diffé-

¹ *Théopneustie*, 1842, p. 123, 124.

² « Lettre au docteur Lücke, » dans les *Studien und Kritiken*, II, p. 489.

³ *De l'incroyance à la foi*, Paris, 1891, p. 32, 33.

rentes. Il va sans dire que l'inspiration et l'infailibilité peuvent se rencontrer l'une sans l'autre, qu'elles peuvent être même, comme le faisait remarquer M. Frédéric de Rougemont, choses opposées : « Si je dicte une lettre à mon secrétaire, disait-il, je ne l'inspire pas ; si je l'inspire, je ne lui dicte pas. » Les deux notions ne se recouvrent pas, je l'accorde aisément, ne sont point synonymes ou identiques, mais l'infailibilité me paraît tellement constituer le centre, la moelle, le *cui bono* indispensable de la doctrine de l'inspiration, que je me demande toujours ce qui reste de la doctrine, quand on en suture la notion de l'infailibilité, et en quoi elle se distingue alors de l'inspiration promise et accordée à tout croyant. Faire connaître la vérité qu'on a reçue, mais c'est ce que doit, par conséquent ce que peut faire, en quelque mesure, tout chrétien, puisque cela lui est demandé. « Paul, nous dit M. Raccaud, affirme hautement son inspiration » (p. 50). Parfaitement, mais il affirme aussi celle des chrétiens de Galatie, qui, dit-il expressément, ont reçu l'Esprit¹, et saint Jean (1 Jean II, 20, 26, 27) écrit que l'onction qu'ont reçue les chrétiens auxquels il écrit demeure en eux et les instruit de toutes choses. L'inspiration, selon le Nouveau Testament, étant l'illumination intérieure par le Saint-Esprit promis à tout chrétien, autrement dit l'habitation de Dieu en l'homme, caractère et privilège de la nouvelle alliance, pourquoi vouloir retourner à cet égard à l'ancienne, où, en effet, l'Esprit n'était donné qu'exceptionnellement, que momentanément, à des hommes spéciaux et pour des missions spéciales aussi ? M. Raccaud montre que la révélation est progressive, et il cite à ce propos (p. 51) le chant de vengeance de Lémec, cri du cœur naturel qui se promet bien de faire un très grand mal à qui lui en aura fait un petit :

Ada et Tsilla, entendez ma voix ;
Femmes de Lémec, écoutez ma parole :
Oui, je tue un homme pour ma blessure,
Et un enfant pour ma meurtrissure.

¹ Gal. III, 2, 5.

Si Caïn est vengé sept fois,
Lémec le sera soixante-dix-sept fois.

(Genèse IV, 23, 24.)

Cette parole, M. Raccaud l'appelle « inspirée, quoique, dit-il, elle ne nous mette pas encore en présence de la vérité entière, telle qu'elle nous est révélée par le Christ : « Aimez vos » ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, etc. » Je me demande au monde comment cette parole de Lémec peut être dite inspirée, à moins que ce ne soit de l'esprit dont Jésus disait à ses disciples, lui proposant de faire descendre le feu du ciel sur une bourgade samaritaine : « Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés ! » Je comprends mieux que M. Raccaud ait pu dire (p. 52) : « Les auteurs bibliques se *corrigent* et se complètent les uns les autres. » Mais qu'est-ce donc qu'une inspiration qui a, selon les expressions de M. Raccaud, des reprises, des rectifications, des doutes (p. 50, 52), qui, non seulement se complète, mais se corrige, parce que, dans ses degrés inférieurs, elle autorise, par exemple, positivement la vengeance ? et pourquoi, dirai-je toujours, parler de cette inspiration comme si elle concernait spécialement les saintes Ecritures et ne s'appliquait qu'au canon ?

VII

Selon M. J. Bovon, dans l'important ouvrage qui lui a valu le grade de docteur de l'Université de Lausanne¹, l'inspiration est exclusivement religieuse et inégale dans les différents livres de l'Ecriture, lesquels sont d'autant plus inspirés qu'ils sont en relation plus directe avec Jésus-Christ. C'est, pour lui, l'action exercée sur les auteurs bibliques pour nous donner, dans un langage assez clair pour ôter tout prétexte à l'équivoque, le récit fidèle des grands événements du salut et leur vraie interprétation. Vous remarquez qu'il n'est plus proprement question ici d'infailibilité, mais simplement de

¹ *Etude sur l'œuvre de la rédemption*, deuxième partie : « Dogmatique, » t. II, p. 208-213.

fidélité du récit, de vraie interprétation, de langage qui ôte tout prétexte à l'équivoque. On ne se rend pas bien compte si cela dépasse le simple domaine naturel. En tout cas, il semble qu'il y ait encore, dans ce point de vue, un *a priori*, qui se révèle, par exemple, dans cette expression : « *Nous attendons* que la Bible nous donne l'exact récit des faits rédempteurs. » Peut-être bien est-ce là un *a priori* légitime, mais nous ne saisissons toujours pas très bien à quoi sert de statuer une inspiration spéciale, concernant les écrits des apôtres, quand on reconnaît que « l'inspiration des ouvrages qu'ils ont laissés est une des manifestations du changement produit par l'Esprit-Saint dans leur vie » (p. 212). Y a-t-il une inspiration particulière, qu'il faille établir par des preuves et démontrer, pour les traducteurs des livres saints, pour les prédicateurs de l'Évangile, pour les magistrats et les juges chrétiens, pour les commerçants, les employés, les serviteurs chrétiens, pour les mères de familles chrétiennes, etc. ? Non, il y a l'inspiration générale, accordée à tous les croyants, laquelle s'applique et se diversifie suivant les tâches diverses qui leur sont confiées par le Seigneur : écrire l'histoire des révélations divines pour les uns, pour les autres prêcher l'Évangile, juger selon la justice, se montrer fidèles en toutes choses, élever ses enfants dans la piété, etc.

Je ne prétends pas avoir été complet dans l'exposé que j'ai cherché à faire de ce qui s'est publié ces dernières années dans la Suisse romande sur la question de l'inspiration : j'ai parlé des auteurs dont j'avais connaissance et qui doivent être pris plutôt à titre d'exemples. Peut-être y aurait-il eu lieu d'y adjoindre M. Ch. Byse : on sait qu'il s'est efforcé récemment de présenter les doctrines de Swedenborg comme répondant mieux que toutes autres et aux besoins des âmes et à une saine interprétation de l'Écriture. Mais j'avoue que, n'ayant jamais pu admettre le point de vue qui voit dans les écrits bibliques deux ou trois sens, et ne goûtant que peu l'allégorie, je ne puis partager les vues du « prophète du nord, » comme l'appelle M. Byse. Elles me paraissent un

réchauffé des théories des rabbins, qui distinguaient dans l'Ecriture le *corps*, c'est-à-dire la signification littérale, de l'*esprit*, ou du sens caché et allégorique.

VIII

On trouvera peut-être un peu verte la critique que je me suis permise de quelques-uns des défenseurs de l'inspiration; à cet égard je pourrais m'approprier les paroles que prononçait jadis dans un synode M. le professeur Renevier : « Je n'ai jamais été fort pour mettre des gants, ni au moral ni au physique. » Que ceux que j'aurais pu blesser me pardonnent, et fraternellement me rendent des coups : je ne saurais leur en vouloir, bien au contraire, car peut-être *einseitig*, comme nous ne sommes que trop portés à l'être, pourrai-je profiter de leurs rectifications et avis.

J'ai entendu dire : « Pour moi je crois fermement au fait de l'inspiration des livres bibliques, mais je me garde d'en faire aucune théorie. » A votre gré, répondrons-nous, mais c'est précisément le fait concernant tous les livres du canon, que nous voudrions bien qu'on prouvât. D'autres personnes, au lieu de se décider pour une des théories de l'inspiration ou pour le rejet de toutes, trouvent plus aisé de rester dans le vague et seraient portées, pour légitimer leur attitude, à s'en référer au point de vue des réformateurs, qui n'était pas très déterminé, ni toujours très conséquent, je crois; ou même à celui des Pères de l'Eglise, qui avaient, eux aussi, des idées toutes générales, fort vagues et peu concordantes sur la matière. Mais je ferai remarquer qu'il n'est pas loisible de remonter ainsi les âges à son gré, de faire abstraction du développement qui nous a précédés : force nous est d'être de notre temps. Une fois qu'une matière a été précisée, une doctrine clairement formulée, — et celle de l'inspiration l'a été nettement dès le dix-septième siècle, — il n'est plus de mise de retourner à l'indétermination précédente, au vague, au clair-obscur qui a précédé l'élaboration, le développement de la doctrine.

Le dogme de l'inspiration plénière, qui, flamberge au vent comme un chevalier du moyen-âge, prétendait tout emporter, et qu'on ne s'est pas fait faute de combattre à l'envi, pas toujours avec assez de logique et de conséquence, est bien mort, je l'admets, mais il faut reconnaître qu'il faisait assez grande figure, tandis que les théories affadies qui l'ont remplacé m'en paraissent faire une assez mince.

Morte aussi la doctrine de l'infailibilité des Ecritures. Ce n'est plus qu'un squelette, mais un squelette qui, lui aussi, a encore un certain air et semble toujours à plusieurs pouvoir soutenir efficacement les draperies de l'inspiration. Mais enlevez cet appui mort, et les théories adoucies que nous avons vues surgir dans les temps modernes ne tiennent plus debout : on les voit s'affaïsser et s'aplatir à terre, comme un sac vide. Je ne puis donc pas davantage admettre l'inspiration spécifique des livres saints sous ses formes édulcorées que sous celle, plus conséquente, que le dix-septième siècle et M. Gaussen lui avaient donnée. L'excellent comte de Gasparin, qui identifiait absolument la cause de la vérité révélée avec celle de l'inspiration, disait, à propos d'une brochure de Schérer sur l'œuvre de Christ : « La cause de l'inspiration triomphera et je crois même qu'elle gagnera beaucoup à être plus franchement débattue¹. » Elle a été débattue, mais loin d'avoir triomphé, il me semble qu'on pourrait plutôt lui appliquer ces paroles qu'écrivait, en 1858, Samuel Chappuis : « Nous ne sommes qu'au début d'un orage qui emportera bien des planches de la théologie où nous nous abritons. » La doctrine de l'inspiration n'est-elle pas une de ces planches qui, selon le pronostic du professeur Chappuis, devait être emportée ?

Et maintenant concluons, ce dont il est bien temps, en disant : Laissons mourir de sa belle mort, sans la regretter, ni chercher non plus à la galvaniser, cette malheureuse question de l'inspiration des Ecritures, ce dogme fameux, qui n'a

¹ *La comtesse de Gasparin*, par M^{me} C. Barbey-Boissier, t. II, p. 179.

que trop occupé les chrétiens et divisé l'Eglise ; et consentons une bonne fois, et pas en théorie seulement, à prendre le canon pour un simple fait historique, pour un recueil de livres fort divers, réunis pour des raisons qui ne nous sont pas toujours connues ; n'en faisons pas nécessairement un « organisme, » comme on l'a souvent répété, — car enfin un organisme ne présente généralement ni doubles ou triples emplois, ni surtout notables lacunes : — collection des livres du peuple juif et des premiers ouvrages de la littérature chrétienne, ne définissons plus les saintes Ecritures le recueil des livres inspirés de Dieu. Et puis, attachons-nous plus à leur contenu qu'à cette question, assez extérieure au fond et toute formelle, de l'inspiration.
